

# COMPTES CONSOLIDES

1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

SYSTEMES CRITIQUES INTELLIGENTS CYBERPROTEGES



**Note préliminaire :**

*Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le bilan consolidé au 31/12/2018 présenté en comparatif du bilan au 31/12/2019 est retraité de l'impact de l'affectation définitive du goodwill constaté lors de l'acquisition Novidy's à fin juin 2018. Les impacts sur le bilan au 31/12/2018 de l'allocation définitive du prix d'acquisition de Novidy's sont présentés en Note 4 de la présente annexe aux comptes consolidés au 31/12/2019.*

*Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, CS GROUP a appliqué la nouvelle norme IFRS 16 conformément à la réglementation en vigueur.*

*Pour une information détaillée sur les impacts IFRS 16, se reporter à la note 1.2 de la présente annexe aux états financiers 2019.*

## I. – Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019

<b>Actif</b> (en milliers d'euros)	<b>Note</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>01/01/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Goodwill	4	57 609	57 609	57 609
Immobilisations incorporelles	4	26 744	26 327	26 327
Droits d'utilisation liés aux contrats de location	1.2	20 517	21 725	
Immobilisations corporelles	5	5 073	5 187	5 187
Titres mis en équivalence	6	57	57	57
Actifs financiers non courants	7	46 962	44 882	44 882
Impôts différés	8	1 010	1 348	1 348
<b>Actif non courant</b>		<b>157 972</b>	<b>157 135</b>	<b>135 410</b>
Stocks et en-cours	9	1 918	1 732	1 732
Actifs sur contrats	10	77 597	60 304	60 304
Clients et autres débiteurs	10	60 183	59 650	59 754
Créances financières courantes	7	13 972	12 392	12 392
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	42 854	35 546	35 546
<b>Actif courant</b>		<b>196 524</b>	<b>169 624</b>	<b>169 728</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>354 496</b>	<b>326 759</b>	<b>305 138</b>

<b>Passif</b> (en milliers d'euros)	<b>Note</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>01/01/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Capital social		24 568	23 476	23 476
Primes liées au capital		74 950	72 113	72 113
Actions propres		(545)	(686)	(686)
Réserves consolidées		(27 551)	(28 576)	(28 576)
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	12	<b>71 422</b>	<b>66 327</b>	<b>66 327</b>
Intérêts minoritaires				
<b>Capitaux propres</b>		<b>71 422</b>	<b>66 557</b>	<b>66 557</b>
Provisions non courantes	13	3 182	4 639	4 639
Avantages du personnel	14	11 446	9 944	9 944
Emprunts et passifs financiers	15	43 334	46 993	46 993
Dette sur obligation locative non courante	1.2/16	15 855	17 648	
Passifs d'impôts différés				
Autres passifs non courants				
<b>Passif non courant</b>		<b>73 817</b>	<b>79 224</b>	<b>61 576</b>
Provisions courantes	13	2 266	1 879	1 879
Concours bancaires courants	15	12 329	12 170	12 170
Autres emprunts et passifs financiers	15	43 637	40 315	40 315
Dette sur obligation locative courante	1.2/16	4 670	3 973	
Passifs sur contrats	17	45 607	37 223	37 223
Fournisseurs et autres créditeurs	17	100 748	85 648	85 648
<b>Passif courant</b>		<b>209 257</b>	<b>181 208</b>	<b>177 235</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>354 496</b>	<b>326 759</b>	<b>305 138</b>

Les comptes 2019 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 (utilisation de la méthode rétrospective modifiée sans retraitement de l'exercice précédent).

## II. – Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires		229 955	201 467
Autres produits de l'activité		115	192
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>230 070</b>	<b>201 659</b>
Achats et charges externes		(86 679)	(74 463)
Impôts, taxes et versements assimilés		(2 297)	(2 362)
Charges de personnel		(117 943)	(105 204)
Autres charges d'exploitation		(780)	(953)
Amortissements	19	(3 651)	(3 223)
Provisions	19	(298)	(111)
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location	1.2	(4 310)	
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>14 112</b>	<b>15 343</b>
Amortissements des actifs incorporels affectés		(659)	
Autres produits opérationnels	20	1 612	1 129
Autres charges opérationnelles	20	(4 873)	(3 917)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>10 192</b>	<b>12 555</b>
Intérêts financiers relatifs aux contrats de location	1.2	(781)	
Résultat financier	21	(4 022)	(2 537)
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>		<b>5 389</b>	<b>10 018</b>
Impôts sur le résultat	22	(2 381)	(2 591)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6		0
<b>Résultat généré par les activités poursuivies</b>		<b>3 008</b>	<b>7 427</b>
Résultat net des activités non poursuivies			
<b>Résultat net</b>		<b>3 008</b>	<b>7 427</b>
<i>Dont intérêts minoritaires</i>			
<i>Dont part du Groupe</i>		<b>3 008</b>	<b>7 427</b>
Résultat du Groupe par action :			
Résultat net		0,12	0,32
Résultat net dilué		0,12	0,30
Résultat net des activités poursuivies		0,12	0,32
Résultat net dilué des activités poursuivies		0,12	0,30

### Etat du résultat global consolidé :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>3 008</b>	<b>7 427</b>
Ecart de change sur conversion des activités à l'étranger	(2)	12
Financement investissement net dans filiale étrangère	66	(116)
<i>Sous-total des éléments recyclable en résultat</i>	<i>64</i>	<i>(104)</i>
Changements d'hypothèses actuarielles, non recyclables en résultat	(1 041)	205
<b>Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>(977)</b>	<b>101</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>2 031</b>	<b>7 528</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>2 031</i>	<i>7 528</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>		

Les comptes 2019 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 (utilisation de la méthode rétrospective modifiée sans retraitements de l'exercice précédent).

### III. – Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)		31/12/2019	31/12/2018
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies</b>		<b>3 008</b>	<b>7 427</b>
Quote-part résultat mises en équivalence			
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
<i>Amortissements (yc impact IFRS 16) et provisions</i>		8 133	3 311
<i>Produits non cash</i>		205	448
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés</i>		58	(306)
<i>Variations des impôts différés actifs</i>		418	255
<i>Charges d'intérêts IFRS 16</i>		782	
Coût de l'endettement financier net (hors IFRS 16)		3 477	2 788
Charge d'impôt de l'exercice		1 962	2 591
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt versé</b>	<b>A</b>	<b>18 043</b>	<b>16 514</b>
Impôt versé	B	(1 962)	(2 400)
Variation du BFR lié aux activités poursuivies	C	5 352	(8 404)
Variation de la créance Crédit Impôt Recherche et CICE de la période	C'	(3 411)	(4 180)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>E=A+B+C+C'</b>	<b>18 022</b>	<b>1 530</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5 060)	(5 624)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(375)	7
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers			(337)
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers		14	1 032
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>F</b>	<b>(5 421)</b>	<b>(4 922)</b>
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		15 927	42 458
Remboursements d'emprunts (y compris location financement)		(10 587)	(10 444)
Achats/ventes d'actions d'autocontrôle		80	(150)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(981)	
Augmentation de capital de juillet 2018			10 272
Remboursement de la dette de location et intérêts versés		(4 931)	
Coût endettement financier net versé (yc intérêts versés conversion OCA)		(4 230)	(2 789)
Autres produits et charges financières		12	
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>G</b>	<b>(4 711)</b>	<b>39 347</b>
Incidence des variations du cours des monnaies étrangères	H	98	(168)
Incidence des variations de périmètre (dont Entrée Moltek 1er janvier 2019)	I	(840)	(24 016)
<b>Variation nette de trésorerie</b>	<b>J=E+F+G+H+I</b>	<b>7 149</b>	<b>11 771</b>
Trésorerie en début de période	J	23 376	11 605
<b>Trésorerie en fin de période (note 11)</b>	<b>K</b>	<b>30 525</b>	<b>23 376</b>

## IV. – Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Total part du Groupe	Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
<b>Situation au 31/12/2017</b>	<b>19 586 447</b>	<b>19 586</b>	<b>51 691</b>	<b>(35 267)</b>	<b>(345)</b>	<b>(543)</b>	<b>35 122</b>	<b>(255)</b>	<b>34 867</b>
<b>Impact norme IFRS 9</b>				-			-		-
<b>Situation au 1/01/2018</b>	<b>19 586 447</b>	<b>19 586</b>	<b>51 691</b>	<b>(35 267)</b>	<b>(345)</b>	<b>(543)</b>	<b>35 122</b>	<b>(255)</b>	<b>34 867</b>
Résultat de la période				7 427			7 497		7 427
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres				(230)	76		(154)	255	101
<b>Résultat net, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>				<b>7 197</b>	<b>76</b>		<b>7 273</b>	<b>255</b>	<b>7 528</b>
<b>Affectation du résultat n-1 dans la prime d'émission</b>									
Augmentation de capital de la société mère	3 889 083	3 889	20 421		6	(156)	24 310		24 310
Variation des titres d'autocontrôle							(150)		(150)
Distribution de dividendes									
Variation de périmètre									
Actions gratuites									
Autres	500	1	1				2		2
Conversion OCA Période									
<b>Situation au 31/12/2018</b>	<b>23 476 030</b>	<b>23 476</b>	<b>72 113</b>	<b>(28 064)</b>	<b>(269)</b>	<b>(699)</b>	<b>66 557</b>		<b>66 557</b>
<b>Impact de la norme IFRS 3</b>				(230)			(230)	-	(230)
<b>PPA dépréciation</b>									
<b>Impact IFRS 16</b>									
<b>Situation au 01/01/2019</b>	<b>23 476 030</b>	<b>23 476</b>	<b>72 113</b>	<b>(28 294)</b>	<b>(269)</b>	<b>(699)</b>	<b>66 327</b>		<b>66 327</b>
Résultat de la période				3 008			3 008		3 008
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres				(975)	(2)		(977)		(977)
<b>Résultat net, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>				<b>2 033</b>	<b>(2)</b>		<b>2 031</b>		<b>2 031</b>
<b>Affectation du résultat n-1 dans la prime d'émission</b>									
Augmentation de capital de la société mère					(38)	154	116		116
Variation des titres d'autocontrôle									
Distribution de dividendes									
Variation de périmètre					(981)		(981)		(981)
Actions gratuites									
Conversion OCA Période	1 092 436	1 092	2 837				3 929		3 929
<b>Situation au 31/12/2019</b>	<b>24 568 466</b>	<b>24 568</b>	<b>74 950</b>	<b>(27 280)</b>	<b>(271)</b>	<b>(545)</b>	<b>71 422</b>		<b>71 422</b>

## V. – Notes aux comptes consolidés 2019

### Préambule

Le groupe CS GROUP est maître d'œuvre pour la conception, l'intégration et l'exploitation de systèmes critiques cyber protégés ; il intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de ses clients. CS GROUP, société mère du groupe est une société anonyme de droit français dont le siège social est à Paris, 54-56 Avenue Hoche. CS GROUP est cotée à Paris sur le marché Eurolist d'Euronext (code ISIN FR0007317813).

### Faits marquants

Dans le cadre du plan ambition 2021, CS GROUP a acquis le 28 février 2019, via la filiale CS Germany GmbH, la société Moltek Consultants Ltd. Cette dernière est spécialisée dans l'industrie spatiale, de la défense et du trafic aérien principalement en Allemagne et au Pays-Bas. En 2018 la société avait réalisé un CA de 3,5 M€. L'activité spatiale représente aujourd'hui 20% du CA de CS GROUP, Moltek Consultants Ltd vient ainsi renforcer la position de CS GROUP dans ce domaine.

L'Assemblée Générale des actionnaires du 14 juin dernier a voté, sur proposition du Conseil d'Administration, le changement de dénomination sociale de CS Communication & Systèmes, société mère du groupe consolidé, en CS GROUP.

Dans son rapport financier annuel 2018, le groupe a indiqué que suite à des difficultés sur un projet, une de ses filiales avait reçu d'un client une mise en demeure de rétablir la situation et de se conformer à ses obligations contractuelles. Malgré l'existence de divergences d'interprétation sur certaines exigences techniques du contrat, le groupe a proposé un plan d'action visant à satisfaire les exigences telles que le client les interprète et dont certaines modalités restent à négocier. Les coûts financiers à terminaison qui correspondent au plan d'action ont été pris en compte dans les comptes annuels à fin décembre 2019, sur la base de l'estimation la plus probable connue à la date de l'arrêté des comptes 2020.

Les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation par le Conseil d'Administration du 27 mars 2020.

## Note 1 - Principes comptables

### 1.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing interpretation Committee).

Ces principes, décrits de la note 1.8 à la note 1.23 sont identiques avec ceux utilisés dans le cadre de la clôture au 31 décembre 2018, à l'exception de ceux résultant de la première application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location. Les impacts résultant de la première application de la norme IFRS 16 sont décrits au paragraphe 1.2.

L'interprétation IFRIC 23 (incertitude relative aux traitements fiscaux) qui clarifie les règles de comptabilisation et d'évaluation des incertitudes liées à l'impôt sur les bénéfices, n'a pas d'impact sur l'évaluation des impôts courants et différés du Groupe au 1er janvier 2019.

Les amendements à IAS 28 (intérêts à long terme dans des entreprises associés et des coentreprises) et les amendements à IAS 19 (modification, réduction ou liquidation de régime) ainsi

que les améliorations annuelles des normes IFRS (cycle 2015-2019), d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2019, n'ont pas d'incidence sur les comptes du Groupe.

## 1.2 Première application de la norme IFRS 16

La norme IFRS 16 « contrats de location » est d'application obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et remplace la norme IAS 17 « contrats de locations » et les interprétations associées.

CS GROUP a appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location » selon la méthode dite « rétrospective modifiée » sans retraitement des comptes comparatifs de 2018 inclus dans les états financiers 2019.

Cette norme traite tous les contrats de location suivant un modèle unique consistant à enregistrer au passif, l'obligation locative (somme des paiements futurs actualisés), et à l'actif, un droit d'utilisation. Le droit d'utilisation est amorti sur la durée des contrats de location.

Les contrats conclus par CS GROUP entrant dans le champ d'application de cette norme concernent principalement les locations immobilières : le groupe est locataire de ses bureaux dans la plupart des villes où il opère.

La durée de location est définie contrat par contrat et correspond à la période ferme de l'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui seront raisonnablement certaines d'être exercées.

La méthode de transition retenue consiste à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale comme un ajustement sur le bilan d'ouverture 2019 en considérant que l'actif au titre du droit d'utilisation est égal au montant de la dette sur obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance et des avantages reçus des bailleurs.

Les loyers des contrats correspondant à des actifs de faible valeur unitaire (seuil défini à 5 000 dollars US) ou à une location de courte durée (inférieure à 12 mois) ont été comptabilisés directement en charges. Par ailleurs, les mesures de simplification suivantes ont été appliquées à la transition :

- les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette ;
- le taux d'actualisation moyen (hors Canada) utilisé pour évaluer la dette de loyer est le taux d'endettement marginal du Groupe. Le groupe a utilisé des taux d'actualisation reflétant la maturité des contrats de location.

La dette locative est une dette opérationnelle courante ou non courante exclue du calcul de l'endettement financier net de CS GROUP. Les dotations aux amortissements de l'actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont incluses dans la marge opérationnelle et dans le résultat opérationnel. L'effet de désactualisation de la dette locative (charges d'intérêts sur obligations locatives) est inclus dans les autres charges financières. Les sorties de trésorerie se rapportant au principal de la dette locative, ainsi qu'à la charge d'intérêts sur obligations locatives, présentées en flux de trésorerie liés aux activités de financement du tableau des flux de trésorerie condensés, impactent les flux nets de trésorerie opérationnels.

L'incidence de la norme IFRS 16 sur les états financiers de l'exercice 2019 est présentée ci-après :

### Impact sur le bilan consolidé

En milliers d'euros	01/01/2019	31/12/2019
Droits d'utilisation liés aux contrats de location (valeur brute)	21 725	24 386
Droits d'utilisation liés aux contrats de location (amortissements)		(4 319)
Droits d'utilisation liés aux contrats de location (net)	21 725	20 517
Actif non courant	21 725	20 517
Client et autres débiteurs	(104)	(112)
Actif courant	(104)	(112)
<b>Total de l'actif</b>	<b>21 621</b>	<b>20 405</b>
Capitaux propres (écart conversion ouverture)		40
Résultat		(160)
Dettes obligations locatives non courantes	17 648	15 855
Passif non courant	17 648	15 855
Dettes obligations locatives courantes	3 973	4 670
Passif courant	3 973	4 670
<b>Total du passif</b>	<b>21 621</b>	<b>20 405</b>



### Impact sur le compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Année 2019
Retraitement de la charge de loyers	4 931
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(4 310)
<b>MOP</b>	<b>621</b>
Intérêts financiers sur obligations locatives	(781)
<b>Résultat net</b>	<b>(160)</b>

### Impact sur le tableau de flux consolidé

En milliers d'euros	Année 2019
Impact sur Résultat net	(160)
Charges d'intérêts	781
Amortissements	4 310
<b>Impact sur Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>4 931</b>
Intérêts financiers versés de la période et remboursement de la dette locative	(4 931)
<b>Impact sur Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(4 931)</b>
Impact sur variation de trésorerie	0

### Réconciliation de la dette de location avec les engagements hors bilan au 1er janvier 2019

Le rapprochement de la dette de location déterminée au 1er janvier 2019 selon les principes IFRS 16 avec les engagements hors bilan publiés dans les comptes consolidés au 31/12/2018 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Année 2019
Engagements de location immobilière publiés à fin 2018	22 271
Ajustements des engagements hors bilan suite	
Autres engagements de location	
Effet de l'actualisation	(650)
<b>Dette de location au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>21 621</b>

### 1.3 Nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Les textes suivants ont été adoptés par l'IASB et seront applicables aux exercices indiqués ci-après, sous réserve de leur adoption par l'Union européenne (le cas échéant). Le processus de détermination des impacts potentiels de ces nouveaux textes sur les comptes consolidés est en cours.

Texte	Description	Première application	Adoption UE
Amendements à IFRS 3	Précise ce qu'est une activité	1 <sup>er</sup> janvier 2020	Oui
Amendements à IAS 1 et IAS 8 (définition de la matérialité des états financiers)	Clarifie la définition du terme « significatif »	1 <sup>er</sup> janvier 2020	Oui
Amendements au cadre conceptuel	Actualise les références au cadre conceptuel de certaines normes IFRS	1 <sup>er</sup> janvier 2020	Oui
Amendement IAS39, IFRS7, IFRS9	Concerne la réforme des taux d'intérêt de référence	1 <sup>er</sup> janvier 2020	Oui

#### **1.4 Consolidation**

CS GROUP et les sociétés placées sous son contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote. Les entités dans lesquelles le groupe ne détient ni ne dispose de la moitié des droits de vote mais a contractuellement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles sont également intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles CS GROUP exerce directement ou indirectement une influence notable, mais sans en avoir le contrôle exclusif, sont mises en équivalence.

Le groupe ne contrôle pas d'entités ad-hoc.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Toutes les transactions significatives réalisées entre sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Lors de l'acquisition de société, le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition des titres de sociétés, et la juste valeur des actifs et passifs éventuels acquis nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles liées à l'acquisition d'une activité sont enregistrées séparément de l'écart d'acquisition si leur juste valeur peut être appréhendée de façon suffisamment fiable. Les écarts d'acquisition de sociétés mises en équivalence sont enregistrés dans la ligne «titres mis en équivalence».

#### **1.5 Conversion des états financiers**

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de CS GROUP.

Les entités du groupe ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale. Leur bilan est converti au taux de clôture et leur compte de résultat est converti au taux de change moyen (sauf si l'utilisation d'une telle moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas, les produits et les charges seraient alors convertis aux taux des dates des transactions). Les différences de conversion en résultant sont enregistrées sous la rubrique réserve de conversion intégrée dans les capitaux propres.

#### **1.6 Opérations en monnaies étrangères**

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 «Effets des variations des cours des monnaies étrangères». Les opérations libellées en monnaies étrangères sont donc converties par l'entité dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture.

Les pertes et les gains de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres au titre de couvertures éligibles soit de flux de trésorerie, soit d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

#### **1.7 Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans lesdits états financiers. Ces estimations et hypothèses peuvent être révisées en cas de changement de l'environnement dans lesquelles elles étaient réalisées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires, la reconnaissance des impôts différés actifs, les tests de valeurs sur les actifs, la capitalisation des frais de développement et les provisions.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les comptes sont alors mis à jour.

### 1.8 Reconnaissance du chiffre d'affaires – norme IFRS 15

Le chiffre d'affaires doit être comptabilisé de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services prévus, au client, pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

#### a. Principes généraux de la norme :

Ils s'appuient sur une analyse des contrats avec les clients en cinq étapes :

- i. Identification du contrat conclu avec le client
- ii. Identification des obligations de prestations incluses dans le contrat
- iii. Détermination du prix de transaction du contrat
- iv. Allocation du prix de transaction aux différentes obligations de prestations identifiées
- v. Reconnaissance du revenu

#### b. Développements applicables à la cartographie des prestations réalisées par le Groupe :

##### **Contrats de services à éléments multiples et segmentation des contrats en obligation de prestations :**

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Dans ces situations, le contrat doit être segmenté en plusieurs projets/affaires comptables (« obligations de prestations ») avec des rythmes de reconnaissance de chiffres d'affaires propres et avec des taux de marge différenciés.

##### **Agent versus Principal :**

Dans le cadre de la réalisation de ses projets le Groupe peut être appelé à fournir un important service d'intégration des biens et services, il agit en tant que principal dans le processus de revente. Si le bien ou le service faisant l'objet de revente est distinct des autres biens et services promis au client, le Groupe agit en tant que principal notamment s'il est responsable de la conformité de ces biens et services aux spécifications du client ou assume le risque l'inventaire ou de livraison. Lorsque le Groupe revend des logiciels, des équipements informatiques ou des prestations achetées auprès de fournisseurs externes, il mène une analyse de la nature de sa relation avec ses clients pour déterminer s'il agit comme un principal ou comme un agent dans la livraison des biens et services. Le Groupe agit comme un principal s'il contrôle le bien ou le service avant son transfert au client. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute. Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette (net des facturations des fournisseurs) correspondant à la rémunération ou commission du Groupe en tant qu'agent. Lorsque le Groupe fournit un important service d'intégration des biens et services, il agit en tant que principal dans le processus de revente. Si le bien ou le service faisant l'objet de revente est distinct des autres biens et services promis au client, le Groupe agit en tant que principal notamment s'il est responsable de la conformité de ces biens et services aux spécifications du client ou assume le risque d'inventaire ou de livraison.

##### **Reconnaissance du chiffre d'affaires à une date donnée dans le temps ou en continu :**

Le chiffre d'affaires est reconnu quand le Groupe transfère le contrôle des biens ou services vendus au client, soit à une date donnée dans le temps, soit en continu.

Pour les prestations objet d'un contrat au forfait et quand le Groupe construit un actif ou délivre des développements spécifiques, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus selon la méthode de l'avancement « cost to cost », dans la mesure où l'obligation de performance du Groupe consiste à construire un actif que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou que cet actif n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que le Groupe a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels.

Pour les services récurrents, le chiffre d'affaires est reconnu en continu dans la mesure où le client bénéficie immédiatement des services dès que ceux-ci sont réalisés par le Groupe. Quand le Groupe a un droit à facturer le client pour un montant qui correspond directement à l'obligation de performance réalisée à date, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour ce montant.

Frais d'offres et d'avant-vente commerciale (différents des coûts d'obtention des contrats tels que définis par la norme) : les frais d'offre ou d'avant-vente commerciale sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus et sont exclus de la marge du contrat et de la mesure de reconnaissance de la marge.

#### **Licences :**

Si l'analyse d'un contrat conformément aux principes généraux permet d'identifier la livraison d'une licence en tant qu'obligation de prestation distincte, le transfert de son contrôle au client peut être réalisé soit à un moment précis (octroi d'un droit d'utilisation), soit en continu (octroi d'un droit d'accès ; par exemple : modèle SaaS). Principalement chez CS, les ventes de licences répondent à la définition d'octroi d'un droit d'utilisation. Le chiffre d'affaires est reconnu à sa livraison dès lors que celle-ci respecte toutes les obligations prévues au contrat.

### **1.9 Immobilisations**

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti diminué des pertes de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle et incorporelle à durée d'utilité indéterminée (goodwill essentiellement) est testée dès lors qu'il existe des indices de pertes de valeur et au moins une fois par exercice. La méthode utilisée est décrite ci-dessous.

#### Goodwill

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en « autres charges opérationnelles ».

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (UGT). Les UGT correspondent aux secteurs définis dans le cadre de la norme IFRS 8.

La méthode retenue est la valeur d'utilité fondée selon une approche prévisionnelle des flux de trésorerie futurs (méthode des « discounted cash-flows » - DCF).

#### **Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés - DCF**

Les flux de trésorerie futurs des unités génératrices de trésorerie résultant des prévisions budgétaires sur un horizon de 5 ans sont actualisés au taux (avant impôt) correspondant au coût moyen pondéré du capital.

La valeur terminale a été estimée à partir du flux de trésorerie libre reporté à l'infini en retenant un taux de croissance par an.

Les flux de trésorerie futurs reposent sur des données prévisionnelles (chiffres d'affaires, marges, ...) qui par nature ne peuvent pas être confirmées et sont établies à partir d'hypothèses les plus probables à la date de leur établissement. Ces hypothèses sont susceptibles de ne pas rester valides tout au long de la période d'estimation et de prévision considérée.

#### Frais de recherche et de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles, si l'entreprise peut démontrer l'intégralité des conditions suivantes :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation ainsi que la disponibilité de ressources techniques et financières appropriées ;

- la probabilité de réalisation des avantages économiques futurs liés à la capacité à mettre en service et vendre l'immobilisation ;
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à l'investissement.

Les frais de développement de logiciels sont ceux encourus durant les phases de programmation, de codification et de tests. Les coûts des phases antérieures sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilité (consommation des avantages économiques futurs) généralement de 3 ans. Par ailleurs s'ils existent dans les comptes des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée, ceux-ci font l'objet de tests de dépréciation au minimum une fois par an et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

Des frais de développement spécifiques (engagés dans le cadre de contrats signés avec les clients) sont inclus dans les coûts des affaires selon la méthode décrite au paragraphe «Reconnaissance des produits des activités ordinaires ».

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont intégrés en marge opérationnelle en minoration des charges (personnel et achats sous-traitance).

#### Autres immobilisations incorporelles

Elles sont enregistrées au coût historique. Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation ;
- des logiciels d'application, amortis sur leur durée d'utilité comprise entre 3 et 7 ans.

Il n'existe pas au bilan d'immobilisations incorporelles dont la propriété soit soumise à des restrictions ni nanties en garantie de dettes.

#### Immobilisations corporelles

##### **Valeur brute**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production qui inclut tous les frais directement attribuables. Les coûts d'emprunts sont exclus du coût des immobilisations.

La méthode des composants ne trouve à s'appliquer que pour les immeubles détenus par le groupe.

##### **Amortissement**

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Le tableau ci-dessous indique les principales durées d'amortissement :

<b>Immobilisations</b>	<b>Durée</b>
Constructions et aménagements liés	9 à 25 ans
Gros matériels d'usine et mobilier administratif	3 à 10 ans
Matériel d'entreprise et matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique, matériel de bureau	3 à 6 ans

Le mode d'amortissement utilisé est le mode linéaire et il est tenu compte d'une valeur résiduelle, lorsqu'elle est significative.

La valeur des immobilisations corporelles est testée en cas d'indice de perte de valeur de façon isolée ou dans le cadre d'une UGT si elle ne génère pas de cash-flow indépendant.

### 1.10 Actifs financiers

La ventilation des actifs financiers entre courant et non courant est fonction de leur échéance : inférieure ou supérieure à un an.

a) Parmi les catégories d'actifs financiers définies par IAS 39, le groupe utilise les catégories suivantes pour classer ses instruments financiers :

#### **Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres**

Les titres de sociétés non consolidées sont classés comme disponibles à la vente et figurent au bilan pour leur juste valeur qui correspond, pour les titres cotés à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés à l'actif net comptable ré-estimé qui est fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir. Si la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût.

Les gains ou les pertes latents sur les titres non consolidés sont inscrits dans une composante séparée des capitaux propres. Seules les pertes de valeur définitives sont enregistrées en résultat. Lorsque l'appréciation de la juste valeur a été antérieurement comptabilisée et que les titres doivent ensuite être dépréciés, cette charge est compensée par une reprise totale ou partielle du montant passé en capitaux propres.

#### **Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du résultat**

Il s'agit des actifs et des instruments dérivés, non désignés comme instruments de couverture, détenus à des fins de transactions ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

#### **Prêts et créances**

Les créances sont évaluées à l'origine pour leur juste valeur et ensuite au coût amorti. Une dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire, basée sur une estimation de la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

Les créances d'état qui font l'objet d'un financement sont dépréciées si nécessaire, afin de ramener leur montant à la juste valeur.

Les cessions de créances clients à une institution financière (BPI France) dans le cadre de la Loi Dailly sont retraitées dans les comptes consolidés et figurent donc au poste clients.

Les prêts « aide à la construction » d'une durée de 20 ans et non productifs d'intérêts ont été dépréciés pour les ramener à leur juste valeur.

b) **La trésorerie et équivalents de trésorerie** se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire de type Euro. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les soldes créditeurs de banques sont constatés en passifs financiers courants.

### 1.11 Passifs financiers (autres que dérivés)

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs devant être réglés dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice sont classés en courant, les autres en non courant.

### 1.12 Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférente à la date de conclusion du contrat dépend de la désignation du dérivé en tant qu'élément de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture soit dans une relation de couverture de juste valeur, soit dans une relation de couverture de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif du fait de l'évolution des taux de change ou d'intérêts ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Les conséquences de l'application de la comptabilité de couverture sont les suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur des actifs ou passifs existants, la partie couverte est enregistrée au bilan à sa juste valeur et sa variation est inscrite en résultat où elle est compensée par l'évolution symétrique de juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure de son efficacité ;
- pour les couvertures de flux de trésorerie :
  - la variation de juste valeur de la partie efficace de l'instrument de couverture est inscrite directement en capitaux propres ;
  - la variation de juste valeur de la partie non efficace de l'instrument de couverture est inscrite en résultat.

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat, symétriquement à la comptabilisation de l'élément couvert.

Pour les instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est comptabilisée en compte de résultat.

### 1.13 Stocks et en-cours

Conformément à la norme IAS 2 «Stocks», les stocks et en-cours sont inscrits au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts inclus dans les travaux en cours comprennent les coûts directement rattachables et une quote-part des frais indirects de production hors frais financiers.

Le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué d'une estimation des coûts d'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

### 1.14 Impôts différés

En application de la norme IAS 12 «Impôt sur le résultat», des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que les résultats existeront dans le futur pour consommer cet actif.

En pratique, un impôt différé actif est comptabilisé sur les déficits fiscaux dont la consommation est prévue au cours des cinq prochains exercices (durée du business plan).

Les impositions différées actives et passives, calculées au même taux d'impôt, sont compensées entre elles au niveau de chaque entité fiscale. Dans le cas de groupe d'intégration fiscale, l'impôt différé est analysé et calculé au niveau du groupe fiscal. Ces actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### 1.15 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la date de clôture, une obligation actuelle juridique ou implicite découlant d'un événement passé, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques.



Le montant comptabilisé est la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation, éventuellement actualisée.

Y figurent notamment :

- les provisions pour restructuration qui couvrent, dès lors que ces mesures ont été décidées et annoncées avant la date de clôture, essentiellement les indemnités de licenciement, le coût des préavis non effectués, les préretraites et les coûts de fermeture de sites,
- les provisions sur affaires qui couvrent les provisions pour pertes à terminaison sur contrats, les pénalités sur marchés et les provisions pour garanties données aux clients lorsqu'elles ne sont pas incluses dans les charges prévisionnelles du contrat,
- les provisions pour litiges (prud'homaux et autres).

Les sociétés du Groupe font l'objet périodiquement de contrôles fiscaux, tant en France que dans les pays où elles sont implantées. Les provisions sont constituées sauf si la société estime que les points soulevés ne sont pas justifiés et lorsqu'il existe une probabilité suffisante de faire valoir le bien-fondé de sa position dans le contentieux.

### **1.16 Engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel**

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux diverses législations, des suppléments de retraite et des indemnités de départ en retraite.

#### **Régimes à cotisations définies :**

Ces régimes existent dans la majorité des pays où le groupe est implanté. Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite, ces versements sont constatés en charges de personnel. Le groupe n'étant pas engagé au-delà de ces versements aucune provision à ce titre n'est nécessaire.

#### **Régimes à prestations définies :**

Ces régimes concernent, majoritairement, les indemnités de fin de carrière dues aux salariés des sociétés françaises.

Conformément à la norme IAS 19 «Avantages du personnel», dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode des unités de crédit projetées en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie, la rotation du personnel et une actualisation financière. Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs.

Conformément à la norme IAS 19 actualisée, le groupe utilise la méthode SORIE qui consiste à l'imputation en capitaux propres de l'ensemble des gains ou pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles.

### **1.17 Plans de souscription d'actions**

Conformément à la norme IFRS 2 «Paiements fondés sur des actions», les options accordées sont évaluées à la date d'octroi selon un modèle de type Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée en autres charges opérationnelles, linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres s'agissant de plans du type « paiement en actions ».



### 1.18 Actions propres

En application de la norme IAS 32, toutes les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

A chaque clôture, le groupe réexamine le nombre d'options pouvant être exercé et, le cas échéant, comptabilise en résultat l'impact de cette révision.

Les interventions des émetteurs sur leur propre titre sont désormais régies par le Guide DOC 2017-4 publié en février 2017 par l'AMF. Les actions propres pourront recevoir toute affectation permise par la nouvelle doctrine et notamment, par ordre d'intérêt décroissant :

- l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association Française des marchés financiers (AMAFI) du 1er octobre 2008, approuvée par l'AMF le 1er octobre 2008 ;
- l'attribution d'actions dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires dans le cadre des dispositions des articles L 225-197 et suivants du Code de Commerce ;
- la couverture d'obligations liées à des titres de créances donnant accès au capital ;
- l'annulation.

### 1.19 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle, principal indicateur de la performance du groupe, représente la différence entre le chiffre d'affaires et les charges opérationnelles. Ces dernières sont égales au total des coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), des frais de R&D, des frais commerciaux et des frais généraux et administratifs.

### 1.20 Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels sont constitués des éléments significatifs, non directement liés à l'activité opérationnelle, que le groupe présente donc de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Le groupe classe, notamment, sous cette rubrique :

- les coûts de restructurations et des licenciements,
- les coûts et frais externes annexes liés aux déménagements d'activité,
- les litiges d'un montant particulièrement significatif,
- les gains sur cessions d'actifs immobiliers,
- les dépréciations d'actifs résultant des tests de dépréciation,
- les charges liées aux options de souscription d'actions et actions gratuites.

### 1.21 Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les modalités suivantes :

- résultat net par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la clôture ;

- résultat net dilué par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la clôture et augmenté du nombre d'actions potentielles dilutives relatives aux options ou bons de souscription d'actions. Pour ce calcul, il n'est pas tenu compte de l'économie de frais financiers qui serait réalisée en cas d'exercice de ces instruments lorsque que non significative.

## 1.22 Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du groupe pour laquelle des informations sont disponibles en interne.

Les informations présentées sont donc fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS. Le résultat sectoriel de référence est la marge opérationnelle.

Les activités du groupe sont regroupées en quatre domaines principaux :

- Défense, Espace. Ce secteur fédère les compétences du groupe en systèmes d'information et de communication pour le déploiement des systèmes critiques de défense et de sécurité (contrôle aérien, centres de commandement, liaisons tactiques, soutien logistique, renseignement, ...) et Espace (centre de contrôle et de mission, mécanique spatiale,...) ;
- Aéronautique, Energie & Industrie. Dans la chaîne de valeur aéronautique, le groupe CS conduit des projets complexes tels que le développement, l'intégration et le maintien des systèmes embarqués temps réel critiques et des systèmes d'information techniques. Dans le secteur de l'énergie et de l'industrie, le groupe est un partenaire de confiance dans les domaines de la simulation, du calcul haute performance, de la sûreté, de la gestion des risques nucléaires et de l'informatique industrielle ;
- Produits. Cette activité regroupe les produits logiciels et matériels, en particulier dans le domaine des liaisons de données tactiques, de la réalité virtuelle.
- Cybersécurité : Ce secteur regroupe les activités des entités acquises en juin 2018 du groupe Novidy's et l'activité du département Cybersécurité historique de CS Systèmes d'Information (UGT Défense).

Le groupe a affecté le montant du goodwill aux secteurs opérationnels.

## Note 2 - Périmètre de consolidation

Nom	Siège	Siren / Pays	% d'intérêt 2019	% d'intérêt 2018	Méthode de consolidation
- CS GROUP	Paris	692 000 946	Société mère	Société mère	Société mère
- CS Systèmes d'Information (CSSI)	Le Plessis Robinson	393 135 298	100,00	100,00	Globale
- CS Canada SA	Montréal	Canada	100,00	100,00	Globale
- Diginext	Aix-En-Provence	408 225 845	100,00	100,00	Globale
- CS Romania SA	Craiova	Roumanie	100,00	100,00	Globale
- CS Communication & Systèmes Emirates LLC	Abu Dhabi	E A U	49,00	49,00	Globale
- CenProCS Airliance	Stuttgart	Allemagne	33,33	33,33	Equivalence
- CS Germany GmbH	Darmstadt	Allemagne	100,00	100,00	Globale
- CS India	Bangalore	Inde	100,00	100,00	Globale
- Signoval	Tunis	Tunisie	65,00	65,00	Globale
- CS Communication & Systems Inc.	Hartford	Etats-Unis	100,00	100,00	Globale
- Novidy's	Vélizy-Villacoublay	511 055 006	100,00	100,00	Globale
- Feducia	Vélizy-Villacoublay	510 936 743	100,00	100,00	Globale
- Cedys	Vélizy-Villacoublay	752 194 571		100,00	Globale
- Axailan	Saintes	481 585 479		100,00	Globale
- Moltek Consultants Ltd	Tonbridge	Angleterre	100,00		Globale

Conformément aux principes du contrôle effectif décrits en note 1.2, CS Communication & Systèmes Emirates LLC est intégrée globalement. Le groupe ne détient pas de participation non consolidée significative, voir aussi note 8.

#### Variation du périmètre en 2019

**Entrées :** Entrée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la société la société Moltek Consultants Ltd., filiale à 100% de CS Germany. Moltek est spécialisée dans l'industrie spatiale, de la défense et du trafic aérien principalement en Allemagne et au Pays-Bas.

**Sorties :** Transmission universelle de patrimoine au 1<sup>er</sup> janvier 2019 des sociétés Cedys et Axailan dans Novidy's.

#### Variation du périmètre en 2018

**Entrées :** acquisition le 26 juin 2018 de la société Novidy's et de ses 3 filiales à 100% Cedys, Feducia et Axailan.

**Sorties :** néant.

### Note 3 - Informations sectorielles des activités poursuivies

Au 31 décembre 2019 (en milliers d'euros)	Défense, Espace, Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Cyber	Autres et éliminations	Total
Carnet de commandes	242 061	36 717	31 943	25 596	(535)	335 782
Prises de commandes	166 010	54 333	32 585	50 028	(2 053)	300 903
Chiffre d'affaires	109 088	54 773	23 994	44 624	(2 524)	229 955
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>10 955</b>	<b>3 325</b>	<b>(2 618)</b>	<b>3 211</b>	<b>(761)</b>	<b>14 112</b>
Autres charges et produits opérationnels						(3 920)
Résultat financier						(4 803)
Impôts et mises en équivalence						(2 381)
<b>Résultat des activités poursuivies</b>						<b>3 008</b>
<b>Résultat net</b>						<b>3 008</b>
<b>Goodwill</b>	<b>8 014</b>	<b>23 352</b>	<b>3 318</b>	<b>22 925</b>		<b>57 609</b>
<b>Besoin en Fonds de roulement (courant)</b>	<b>5 230</b>	<b>(6 299)</b>	<b>2 981</b>	<b>(594)</b>	<b>(7 975)</b>	<b>(6 657)</b>

Au 31 décembre 2018 (en milliers d'euros)	Défense, Espace, Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Cyber	Autres et éliminations	Total
Carnet de commandes	180 559	37 758	25 847	17 746	(1 407)	260 503
Prises de commandes	137 471	55 681	27 740	25 963	(2 551)	244 304
Chiffre d'affaires	98 324	56 394	25 902	23 982	(3 136)	201 467
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>9 852</b>	<b>3 727</b>	<b>1 865</b>	<b>1 335</b>	<b>(1 434)</b>	<b>15 343</b>
Autres charges et produits opérationnels						(2 788)
Résultat financier						(2 537)
Impôts et mises en équivalence						(2 591)
<b>Résultat des activités poursuivies</b>						<b>7 427</b>
<b>Résultat net</b>						<b>7 427</b>
<b>Goodwill</b>	<b>8 014</b>	<b>23 352</b>	<b>3 318</b>	<b>22 925</b>		<b>57 609</b>
<b>Besoin en Fonds de roulement (courant)</b>	<b>11 030</b>	<b>(8 170)</b>	<b>2 398</b>	<b>(353)</b>	<b>(5 986)</b>	<b>(1 081)</b>

Prise de Commandes : l'indicateur correspond à l'ensemble des commandes signées dans la période par le client et pour les tranches fermes.

Carnet de Commandes : cet indicateur représente les productions à venir. Il est issu du flux des « Prises de Commandes » duquel se déduit les productions de la période. Le carnet de commandes correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestation, relatives aux seules tranches fermes des marchés ou contrats, non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture.

Le chiffre d'affaires des 4 UGT est essentiellement constitué de prestations, notamment d'ingénierie et d'intégration, dont le revenu est reconnu en continu selon la méthode de l'avancement. De l'ordre de 15% du chiffre d'affaires généré par l'UGT « Produits » sont reconnus à une date donnée lorsque les solutions sont livrées.

Dépendance vis à vis des clients représentant individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe :

En 2019	Total (en M€)	Défense, Espace et Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Cybersécurité
Client n°1	58,9	X	X	X	X

En 2018	Total (en M€)	Défense, Espace et Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Cybersécurité
Client n°1	55,4	X	X	X	X

Ventilation géographique du chiffre d'affaires et des principaux actifs non courants :

En 2019 (en milliers d'euros)	Total	France	Europe	Amérique du Nord et autres
Chiffre d'affaires	229 955	180 989	35 178	13 788
Actifs non courants	157 972	152 509	1 430	4 033

En 2018 (en milliers d'euros)	Total	France	Europe	Amérique du Nord et autres
Chiffre d'affaires	201 467	157 201	30 630	13 636
Actifs non courants	135 640	133 683	98	1 859

## Note 4 - Goodwill et immobilisations incorporelles

Evolution en 2019 (en milliers d'euros)	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2019
<b>Valeurs brutes :</b>					
Immobilisations incorporelles affectées (PPA)	12 694 <sup>(1)</sup>	1 030 <sup>(2)</sup>			13 724
Coûts de développement	21 383	2 511		15	23 909
Concessions, brevets, licences	3 981	929	(368)	26	4 568
Immobilisations incorporelles en location financement	1 181			(1 181)	
Autres	1 085	84			1 169
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>40 324</b>	<b>4 554</b>	<b>(368)</b>	<b>(1 140)</b>	<b>43 370</b>
<b>Amortissement et pertes de valeur :</b>					
Immobilisations incorporelles affectées (PPA)	230	659			889
Coûts de développement	9 271	2 087			11 358
Concessions, brevets, licences	3 411	176	(315)	21	3 293
Immobilisations incorporelles en location financement					
Autres	1 085	1			1 086
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b) :</b>	<b>13 997</b>	<b>2 923</b>	<b>(315)</b>	<b>21</b>	<b>16 626</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>26 327</b>	<b>1 631</b>	<b>(53)</b>	<b>(1 161)</b>	<b>26 744</b>
<b>Goodwill</b>	<b>57 609<sup>(1)</sup></b>				<b>57 609</b>

Evolution en 2018 (en milliers d'euros)	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2018
<b>Valeurs brutes :</b>						
Coûts de développement	17 919	3 468			(4)	21 383
Concessions, brevets, licences	3 446	427	(6)	125	(11)	3 981
Immobilisations incorporelles en location financement		1 181				1 181
Autres	1 085					1 085
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>22 450</b>	<b>5 076</b>	<b>(6)</b>	<b>125</b>	<b>(15)</b>	<b>27 630</b>
<b>Amortissement et pertes de valeur :</b>						
Coûts de développement	7 306	1 965				9 271
Concessions, brevets, licences	3 278	121	(1)	21	(8)	3 411
Immobilisations incorporelles en location financement						
Autres	1 085					1 085
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b) :</b>	<b>11 669</b>	<b>2 086</b>	<b>(1)</b>	<b>21</b>	<b>(9)</b>	<b>13 767</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>10 781</b>	<b>2 990</b>	<b>(5)</b>	<b>104</b>	<b>(6)</b>	<b>13 863</b>
<b>Goodwill</b>	<b>34 684</b>			<b>22 925</b>		<b>57 609</b>

- **Goodwill :**

<sup>(1)</sup> Affectation du prix d'acquisition Novidy's et détermination du goodwill définitif :

Pour rappel CS GROUP a finalisé l'acquisition du groupe Novidy's le 26 juin 2018. La différence entre le prix d'acquisition évalué à sa juste valeur à la date de réalisation du 26 juin de 44 553 K€ et l'actif net transféré calculé sur la base des bilans d'ouverture IFRS des sociétés Novidy's arrêtés au 30 juin 2018 à 8 934 K€, soit 35 619 K€, a été comptabilisée en goodwill provisoire dans les comptes publiés au 31 décembre 2018.

L'allocation finale du prix d'acquisition du groupe Novidy's a permis de reconnaître au titre des comptes 2018 des actifs incorporels évalués à leur juste valeur et constitués essentiellement de relations distributeurs et clients ainsi que de marques pour un total de 12,7 M€. Ces éléments sont amortis sur leur durée d'utilité estimée.

(en milliers d'euros)	31/12/2018 publié	Allocation Goodwill définitif	31/12/2018 retraité
Goodwill	70 303	(12 694)	57 609
Immobilisations incorporelles affectées (PPA) (valeur brute)	-	12 694	12 694
Immobilisations incorporelles affectées (PPA) (amortissements)	-	(230)	(230)
Immobilisations incorporelles affectées (PPA) (valeur nette)	-	12 464	26 327
<b>Total Actif</b>	<b>305 368</b>	<b>(230)</b>	<b>305 138</b>
Capitaux propres	66 557	(230)	66 327
<b>Total Passif</b>	<b>305 368</b>	<b>(230)</b>	<b>305 138</b>

(2) Affectation du prix d'acquisition Moltek et détermination du goodwill :

CS GROUP par le biais de sa filiale allemande CS Germany a procédé à l'acquisition de la société Moltek Consultants Ltd en janvier 2019. La différence entre le prix d'acquisition définitif de 1 302 K€ et l'actif net transféré calculé sur la base du bilan d'ouverture IFRS de la société Moltek Consultants Ltd arrêté et audité au 31 décembre 2018 à 367 K€, soit 935 K€ de goodwill alloué intégralement aux relations clients dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Dans les « relations clients » est également intégré au second semestre 2019 le coût d'acquisition par la même filiale allemande de 3 contrats commerciaux avec un de ses principaux clients auprès d'une société tierce.

Autres Goodwill

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet chaque année de tests de perte de valeur.

• **Coûts de développement :**

Les immobilisations incorporelles générées en interne concernent les dépenses de développement ainsi que la réalisation de logiciels s'élèvent à 2,5 M€ en 2019, contre 3,5 M€ en 2018. Au 31 décembre, ces coûts sont affectables à cinq principaux projets dont trois portés par la filiale Diginext.

Les études de R&D activées ont fait l'objet d'une analyse critique de leur business plan en testant la sensibilité de volume de chiffres d'affaires anticipés à des hypothèses de taux de marge projet et de taux d'actualisation selon les projets de R&D.

Au 31 décembre 2019, le montant des frais de développement non encore amortis s'élève à 6,9 M€ vs 6,3 M€ à fin 2018. Ces coûts de développement rentreront en phase d'amortissements à la date de la première vente effective de cette nouvelle technologie et seront amortis selon nos principes comptables sur une durée de 3 ans.

**Test de valeur et de dépréciation des immobilisations incorporelles:**

- le taux d'actualisation utilisé est un taux net d'impôts sur les sociétés appliqué aux flux nets d'impôts sur les sociétés. Au 31/12/2019, le WACC ressort à 9,25 %, 10,85 % au 31/12/2018 et 9,17% au 31/12/2017.
- le taux de croissance de la valeur terminale est de 2,0% par an en 2019 identique à 2018.

Les tests de valeur pratiqués en 2019 n'ont pas entraîné la constatation de dépréciation de la valeur de goodwill attribuée historiquement aux secteurs opérationnels.

**Note 5 - Immobilisations corporelles**

Evolution en 2019 (en milliers d'euros)	01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2019
<b>Valeurs brutes :</b>						
Terrains et constructions						
Matériel et outillage industriels	2 708	120	(7)		(45)	2 776
Mobilier et matériel de bureau et informatique	14 663	1 417	(97)	38	81	16 102
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>17 371</b>	<b>1 537</b>	<b>(104)</b>	<b>38</b>	<b>36</b>	<b>18 878</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur :</b>						
Terrains et constructions						
Matériel et outillage industriels	1 729	244			(44)	1 929
Mobilier et matériel de bureau et informatique	10 455	1 413	(93)	31	70	11 876
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b)</b>	<b>12 184</b>	<b>1 657</b>	<b>(93)</b>	<b>31</b>	<b>26</b>	<b>13 805</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>5 187</b>	<b>(120)</b>	<b>(11)</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>5 073</b>

Evolution en 2018 (en milliers d'euros)	01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2018
<b>Valeurs brutes :</b>						
Terrains et constructions						
Matériel et outillage industriels	2 596	178	(100)	39	(5)	2 708
Mobilier et matériel de bureau et informatique	12 735	1 551	(247)	450	(17)	14 472
Matériels de bureau et informatique en location financement	191					191
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>15 522</b>	<b>1 729</b>	<b>(347)</b>	<b>489</b>	<b>(22)</b>	<b>17 371</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur :</b>						
Terrains et constructions						
Matériel et outillage industriels	1 509	265	(81)	39	(3)	1 729
Mobilier et matériel de bureau et informatique	9 081	1 141	(234)	288	(12)	10 264
Matériels de bureau et informatique en location financement	191					191
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b)</b>	<b>10 781</b>	<b>1 406</b>	<b>(315)</b>	<b>327</b>	<b>(15)</b>	<b>12 184</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>4 741</b>	<b>323</b>	<b>(32)</b>	<b>162</b>	<b>(7)</b>	<b>5 187</b>

Les immobilisations corporelles générées en interne sont négligeables. Il n'existe pas d'immobilisation corporelle dont la propriété soit soumise à des restrictions, ni de nantissement d'immobilisations corporelles en garantie de dettes.

## Note 6 - Titres mis en équivalence

	% détenu 31/12/19	Quote-Part Situation nette 2019 (en milliers d'euros)	Quote-Part Résultat 2019 (en milliers d'euros)
CenProCS Airliance	33,33%	57	0

## Note 7 - Actifs financiers, Autres Titres non consolidés, Prêts, Créances et Trésorerie

Au 31/12/2019 (en milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Autres titres non consolidés	Disponibilités	Crédit d'Impôt Recherche et autres créances financières	Total
Actifs financiers non courants	744	755		45 463	46 962
Actifs sur contrats	77 597				77 597
Client et autres débiteurs	60 183				60 183
Créances financières courantes	150			13 822	13 972
Trésorerie et équivalents de trésorerie			42 854		42 854
<b>Total actifs financiers</b>	<b>138 674</b>	<b>755</b>	<b>42 854</b>	<b>59 285</b>	<b>241 568</b>

Au 31/12/2018 (en milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Autres titres non consolidés	Disponibilités	Crédit d'Impôt Recherche et autres créances financières	Total
Actifs financiers non courants	661	748		43 473	44 882
Actifs sur contrats	60 304				60 304
Client et autres débiteurs	59 754				59 754
Créances financières courantes				12 392	12 392
Trésorerie et équivalents de trésorerie			35 546		35 546
<b>Total actifs financiers</b>	<b>120 719</b>	<b>748</b>	<b>35 546</b>	<b>55 865</b>	<b>212 878</b>

## Evolution des actifs financiers non courants

Evolution au cours de l'exercice (en milliers d'euros)	Prêts et autres actifs financiers	Autres titres non consolidés	Crédit d'Impôt Recherche et autres créances financières	Total
<b>Valeurs brutes :</b>				
A l'ouverture de l'exercice	821	6 185	44 358	51 364
Acquisitions et augmentations	375	7		382
Cessions-remboursements	(18)			(18)
CIR et CICE 2019			15 136	15 136
CIR et CICE 2016 et dépôt transférés en créances courantes	(150)		(13 699)	(13 849)
Actifs financier non courants				
Conversion, variation de périmètre et reclassement				
<b>Au 31/12/2019</b>	<b>1 028</b>	<b>6 192</b>	<b>45 795</b>	<b>53 015</b>
<b>Provisions et pertes de valeur :</b>				
A l'ouverture de l'exercice	160	5 437	885	6 482
Actifs financiers non courants				
Dotation/Reprise nette de l'exercice	124		(553)	(429)
Conversion, variation de périmètre et reclassement				
<b>Au 31/12/2019</b>	<b>284</b>	<b>5 437</b>	<b>332</b>	<b>6 053</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>661</b>	<b>748</b>	<b>43 473</b>	<b>44 882</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2019</b>	<b>744</b>	<b>755</b>	<b>45 463</b>	<b>46 962</b>

Les créances qui font l'objet d'une cession à un organisme financeur ont été ramenées à leur juste valeur en fonction du montant estimé de leur financement.

## Créances de crédit d'impôt

Les créances de Crédit Impôt Recherche et de Crédit Impôt Compétitivité Emploi des filiales françaises (14,8 M€ au titre de 2017 remboursables en 2021 et 16,1 M€ au titre de 2018 remboursables en 2022 et 15,1 M€ au titre de 2019 remboursables en 2023) sont classées en actif non courant.

Les créances 2017 de Crédit d'Impôt R&D de la filiale CS Canada (0,1 M€) ainsi que les créances produites de Crédit Impôt Compétitivité Emploi et de Crédit Impôt Recherche des filiales françaises remboursables à moins d'un an (13,7 M€ au titre de 2016 remboursables en 2020) sont classées en actif courant sur la ligne Créances Financières Courantes.

## Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des capitaux propres

Principaux titres détenus non consolidés (en milliers d'euros)	% de participation 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2018
Sofema	0,3%	369	369
Sofresa	1,0%	23	23
Odas	1,0%	300	300
CS Irak <sup>(1)</sup>		4	4
Divers <sup>(2)</sup>		59	52
<b>Total</b>		<b>755</b>	<b>748</b>

<sup>(1)</sup> CS Irak n'a pas d'activité à fin 2019.

<sup>(2)</sup> Obligation souscrite dans le cadre de la participation au projet Climatecity.

## Note 8 - Impôts différés actifs

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Non courants	1 010	1 348
Courants		
<b>Total</b>	<b>1 010</b>	<b>1 348</b>

Voir aussi note 21.



Au 31 décembre 2019, Il s'agit essentiellement des actifs d'impôt différé comptabilisés par l'entité CS Canada pour 0,9 M€ :

- un impôt différé actif de 0,6 M€ (vs 0,6 M€ en 2018) correspondant aux différences temporelles actives générées par les retraitements fiscal-comptables canadiens, notamment au titre de ses revenus à plus d'un an perçus d'avance ;

- un impôt futur de 0,3 M€ reconnu fin 2019 par CS Canada sur ses dépenses de R&D donnant droit à un crédit d'impôt imputable sur l'impôt fédéral sur les bénéfices. L'économie d'impôt a été ramenée au montant reportable des dépenses R&D non utilisées à la clôture dont la consommation est attendue sur les cinq prochains exercices.

- un impôt différé actif de 0,1 M€ constaté sur Cs Germany correspondant à l'impôt sur l'amortissement déductible sur 5 ans d'un nouveau fonds de commerce.

Aucun impôt différé actif au titre de l'intégration fiscale du Groupe en France n'a été constaté au 31/12/2019, compte tenu de l'historique de perte et de l'absence de prévision d'un résultat fiscal bénéficiaire à court terme.

## Note 9 - Stocks et en-cours de production

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>31/12/2017</b>	<b>3 538</b>	<b>(2 126)</b>	<b>1 412</b>
Variation de l'exercice	(1 312)	1 632	320
<b>31/12/2018</b>	<b>2 226</b>	<b>(494)</b>	<b>1 732</b>
Variation de l'exercice	186		186
<b>31/12/2019</b>	<b>2 412</b>	<b>(494)</b>	<b>1 918</b>

## Note 10 - Actifs sur contrats, Clients et autres Débiteurs Courants

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
<b>Actifs sur Contrats</b>	<b>77 597</b>		<b>77 597</b>	<b>20 008</b>

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
Clients	44 054	1 260	42 794	
Avances versées	1 609		1 609	
Autres créances d'exploitation	8 262	(538)	7 724	
Charges constatées d'avance	8 056		8 056	
<b>Clients et autres débiteurs</b>	<b>61 980</b>	<b>1 798</b>	<b>60 183</b>	

31/12/2018 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
<b>Actifs sur Contrats</b>	<b>60 304</b>		<b>60 304</b>	<b>16 854</b>

31/12/2018 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
Clients	43 221	1 348	41 873	
Avances versées	1 320		1 320	
Autres créances d'exploitation	9 497	538	8 959	
Charges constatées d'avance	7 602		7 602	
<b>Clients et autres débiteurs</b>	<b>61 640</b>	<b>1 886</b>	<b>59 754</b>	

Les créances clients (factures à émettre TTC) à plus d'un an sont les suivantes (en K€) :

- au 31/12/2019 : 20 008
- au 31/12/2018 : 16 854

Ces créances clients à plus d'un an ne résultant pas d'une transaction de financement ne sont donc pas actualisées. Il s'agit de factures à émettre liées aux modalités de détermination du chiffre d'affaires et du résultat décrits en note 1.6.

## Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont représentées essentiellement par des Sicav monétaires euro.

La trésorerie mentionnée dans le tableau de flux de trésorerie consolidés est composée de :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Concours bancaires courants	(12 329)	(12 170)
Banques	42 246	34 962
Valeurs de placement	608	584
<b>Trésorerie en fin de période</b>	<b>30 525</b>	<b>23 376</b>

## Note 12 - Capitaux Propres

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Nombre d'actions composant le capital social</b>		
Au début de l'exercice	23 476 030	19 586 447
Actions nouvelles <sup>(1)(2)</sup>	1 092 436	3 889 583
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>24 568 466</b>	<b>23 476 030</b>

<sup>(1)</sup> En 2018 : Rémunération des apports de la société Novidy's, création de 1 939 931 actions nouvelles. Conversion de 4 OCA en 400 actions nouvelles. Emission de 1 949 152 actions dans le cadre de l'augmentation de capital de juillet 2018 lancée sur le marché.

<sup>(2)</sup> En 2019 : Conversion d'OCA souscrites en 2014 : création de 1 092 436 actions nouvelles issues de la conversion en juin 2019 de 10 883 obligations, représentant une augmentation de capital de 1 092 436 € dans le cadre de l'Emission du 25 juillet 2014.

- Emission d'actions en rémunération d'apport d'actions dans le cadre de l'acquisition de Novidy's en 2018 : le 26 juin 2018, dans le cadre de l'opération de croissance externe, 11 294 actions de Novidy's, soit 29,24% des actions de la société, ont été apportées à la société CS GROUP, sous forme d'un apport en nature en contrepartie duquel les apporteurs ont reçu, pour un montant de 12 396 181,46 euros, 1 939 931 actions ordinaires CS GROUP.

Le traité d'apport relatif à l'apport des actions Novidy's à CS GROUP conclu le 31 mai 2018 entre la société CS GROUP et les anciens actionnaires de Novidy's prévoit que les 1 939 931 actions ordinaires CS GROUP émises en contrepartie de l'apport sont soumises à engagement d'incessibilité d'une durée de trois ans à compter du 26 juin 2018. Le traité d'apport prévoit une exception à cet engagement d'incessibilité dans l'hypothèse où les apporteurs seraient obligés en vertu du contrat de cession relatif à la partie numéraire de l'acquisition de payer une réduction de prix.

En conséquence de l'émission des 1 939 931 Actions Ordinaires émises en rémunération de l'Apport, l'augmentation de capital de CS GROUP à la Date de Réalisation est d'un montant nominal de 1 939 931 euros. La différence entre le montant nominal de l'augmentation de capital et la valeur de l'Apport, soit 10 456 250,46 euros, constitue une prime d'apport. Conformément à IFRS3, la valeur de l'apport a été recalculé à sa juste valeur au jour de la réalisation, soit en tenant compte d'une valeur de l'action CS GROUP à 7,50 euros. La prime d'apport après imputation des frais d'émission ressort ainsi à 12 313 K€.

- Emission d'actions dans le cadre de l'augmentation de capital de juillet 2018 : l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée par CS GROUP le 6 juillet 2018 au prix de 5,90 euros a été réalisée le 23 juillet 2018. Après exercice intégral de la clause d'extension, le montant final brut de l'opération s'est élevé à 11 499 996,80 euros correspondant à 1 949 152 actions nouvelles ont été émises et admises sur le marché réglementé Euronext Paris. L'opération s'est traduite par la constatation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 1 949 K€ et une prime d'apport de 9 558 K€. Après imputation des frais de 1 525 K€, l'impact total de ces deux augmentations de capital sur la prime d'apport de CS GROUP s'élève à 20 421 K€.

- Dernière conversion en 2019 d'OCA émises dans le cadre de l'emprunt obligataire de juillet 2014 : En 2019, 1 092 436 actions nouvelles ont été attribuées aux souscripteurs de l'émission obligataire de 2014 pour la conversion de 10 883 OCA. Le 25 juillet 2019, date d'échéance de l'emprunt obligataire convertible, les 31 OCA résiduelles non converties ont fait l'objet d'un remboursement (capital et intérêts).

Un droit de vote double est accordé lorsqu'il est justifié d'une inscription au nominatif au nom du même actionnaire depuis plus de deux ans.

<b>Actions propres</b>	Quantité	Valeur brute (en milliers d'euros)
<b>31/12/2017</b>	<b>48 555</b>	<b>542</b>
Acquisitions	137 668	854
Cessions	(110 609)	(711)
Actions gratuites		
<b>31/12/2018</b>	<b>75 614</b>	<b>685</b>
Acquisitions	120 788	553
Cessions	132 732	694
Actions gratuites		
<b>31/12/2019</b>	<b>63 670</b>	<b>544</b>

### Résultat par action

	2019	2018
<u>Numérateur (en milliers d'euros)</u>		
Résultat net part du groupe (a)	3 008	7 427
<u>Dénominateur (en titres)</u>		
Nombre total de titres (b)	24 568 466	23 476 030
Nombre de titres d'autocontrôle (c)	63 670	75 614
Nombre de titres hors autocontrôle (d) = (b) - (c)	24 504 796	23 400 416
Nombre moyen de titres hors autocontrôle (e)	23 413 432	23 397 388
Actions ordinaires potentielles dilutives (f)	0	1 091 400
Nombre moyen de titres après dilution (g) = (e) + (f)	23 413 432	24 488 788
Résultat par action (h) = (a*1000) / (e)	0,13	0,32
Résultat par action dilué (i) = (a*1000) / (g)	0,13	0,30

### Note 13 - Provisions non courantes et courantes

Evolution 2019 (en milliers d'euros)	01/01/2019	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation périmètre et divers	31/12/2019	Provision Non Courante	Provision Courante
Restructurations	748	364	(654)			458		458
Affaires	2 883	403	(200)	(860)	(350)	1 876		1 876
Litiges et risques divers	1 008	420	(90)	(491)		847		847
Pertes à terminaison	1 879	1 790	(880)	(872)	350	2 267		2 267
Impôts								
<b>Total</b>	<b>6 518</b>	<b>2 977</b>	<b>(1 824)</b>	<b>(2 223)</b>		<b>5 448</b>	<b>3 182</b>	<b>2 266</b>

Evolution 2018 (en milliers d'euros)	01/01/2018	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation périmètre et divers	31/12/2018	Provision Non Courante	Provision Courante
Restructurations	553	565	(370)			748	748	
Affaires	2 977	683	(777)			2 883	2 883	
Litiges et risques divers	1 281	43	(316)			1 008	1 008	
Pertes à terminaison	1 989	201	(311)			1 879		1 879
Impôts								
<b>Total</b>	<b>6 800</b>	<b>1 492</b>	<b>(1 774)</b>			<b>6 518</b>	<b>4 639</b>	<b>1 879</b>

#### Provisions Courantes :

Perte à terminaison : compte tenu de l'incertitude relative aux dates d'échéance prévues pour les sorties de ressources, les provisions pour pertes à terminaison sont par principe considérées comme des provisions courantes (2,3 M€ fin 2019 et 1,9 M€ fin 2018).

#### Provisions Non Courantes :

Il n'y a pas de litiges significatifs en cours à la clôture.

### Note 14 - Avantages du personnel

Ils sont constitués des indemnités de départ en retraite dus, principalement, au titre de la convention collective Syntec en France ainsi que du régime de couverture médicale facultatif réservé à d'anciens salariés ayant pris leur retraite avant le 1er janvier 1999. A fin 2019, le nombre de bénéficiaires de ce régime est de 136 vs 147 personnes à fin 2018.

(en milliers d'euros)	Frais de santé des anciens salariés	Indemnités de départ en retraite et assimilé	Total
<b>31/12/2018</b>	<b>1 103</b>	<b>8 842</b>	<b>9 945</b>
Mouvements de la période	(147)	606	459
Variation de périmètre			
Mouvements liés aux changements d'hypothèses actuarielles	79	963	1 042
<b>31/12/2019</b>	<b>1 035</b>	<b>10 411</b>	<b>11 446</b>

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements de retraites sont les suivantes :

	2019	2018	2017
Taux d'actualisation	0,79	1,63	1,45
Taux d'augmentation des salaires	1,45	1,45	1,45

Analyse de la sensibilité au taux actuariel :

Taux d'actualisation	-0,09%	+0,21%
Impact PIDR 2019	+1,00%	-1,08%

Le groupe étant essentiellement implanté en zone euro, un seul taux d'actualisation est retenu. Le taux d'actualisation est obtenu par référence au taux de rendement des obligations des entreprises de première catégorie en retenant une maturité équivalente à celle de l'engagement de retraite.

Le taux de rotation du personnel a été calculé et mis à jour sur un historique de 3 années, par tranche d'âge de 5 ans en retenant comme motifs de départ les démissions, les licenciements et les ruptures conventionnelles. Dans ces hypothèses, depuis fin 2018, le groupe considère un départ volontaire de ses salariés à 67 ans (vs 65 ans à fin 2016).

Les indemnités de départ à la retraite versées en 2019 sont de 200 K€ (566 K€ en 2018).

### Note 15 - Passifs financiers et Endettement net (-)/Trésorerie nette (+)

#### Trésorerie nette (+) /Endettement net (-) hors dette sur obligation locative

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Passifs financiers	(99 300)	(99 478)
Valeurs mobilières de placement	608	584
Disponibilités	42 246	34 962
<b>Trésorerie nette des dettes financières (+) ou Endettement net (-)</b>	<b>(56 446)</b>	<b>(63 932)</b>

#### Passifs financiers hors dette sur obligations locatives

(en milliers d'euros)	31/12/2019			31/12/2018		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts obligataires	(24 684)	(197)	(24 881)	(24 649)	(4 741)	(29 390)
Emprunts bancaires et autres	(18 650)	(43 440)	(62 090)	(21 406)	(35 370)	(56 776)
Emprunts liés aux contrats de location-financement				(938)	(204)	(1 142)
Autres dettes financières diverses						
<b>Sous - total emprunts et dettes financières</b>	<b>(43 334)</b>	<b>(43 637)</b>	<b>(86 971)</b>	<b>(46 993)</b>	<b>(40 315)</b>	<b>(87 308)</b>
Soldes créditeurs de banques		(12 329)	(12 329)		(12 170)	(12 170)
<b>Total Passifs Financiers</b>	<b>(43 334)</b>	<b>(55 966)</b>	<b>(99 300)</b>	<b>(46 993)</b>	<b>(52 485)</b>	<b>(99 478)</b>

Echéancier des emprunts financiers non courants (en milliers d'euros)	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur du bilan	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Valeur du bilan	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	24 684	24 684		24 649	14 740	9 909
Emprunts bancaires et autres	18 650	11 982	6 668	21 406	11 211	10 195
Emprunt liés aux contrats de location-financement				938	938	
<b>Total</b>	<b>43 334</b>	<b>36 666</b>	<b>6 668</b>	<b>46 993</b>	<b>26 889</b>	<b>20 104</b>

## Evolution des emprunts et dettes financières

	31/12/2018	Nouveaux emprunts*	Remboursements de la période*	Variation intérêts courus*	Variation devise/périmètre/reclass	31/12/2019
Emprunts obligataires et intérêts courus	29 390			(580) <sup>(1)</sup>	(3 929) <sup>(1)</sup>	24 881
Emprunts bancaires et autres	56 776	15 926	(10 713)	89	12	62 090
Emprunt lié aux contrats location-financement <sup>(2)</sup>	1 142				(1 142)	
<b>Total</b>	<b>87 308</b>	<b>15 926</b>	<b>(10 713)</b>	<b>(491)</b>	<b>(5 059)</b>	<b>86 971</b>

\*Mouvements au tableau de flux 2019.

(1) dont impact de la conversion des OCA 2014 : 3 929 k€ de capital restant dus en 2018 convertis en capital en 2019 et dont 743 k€ d'intérêts courus à fin 2018 payés en 2019.

(2) reclassé en 2019 en dettes sur obligations locatives conformément à IFRS 16.

Le financement à court terme du Groupe est principalement assuré par le recours à l'affacturage et par les lignes de crédit BPI France garanties par les créances de crédits d'impôt portées à l'actif de la société mère du groupe fiscal en France. Le financement du groupe a été renforcé en 2014 et 2016 par l'émission de deux emprunts obligataires et, en 2017, par la ligne de 20 M€ consentie par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour la réalisation du programme pluriannuel de dépenses de Recherche & Développement et de croissance externe du groupe CS.

### 1. Emprunts Obligataires

- Emprunt obligataire convertible en actions CS Group de 12,0 M€ émis en 2014

En 2014 CS GROUP a émis un emprunt obligataire de 12 007 K€ ouvert aux actionnaires de CS (maintien du DPS) sous la forme d'obligations convertibles (durée : 5 ans, taux nominal annuel : 4%, prix de conversion par action : 3,6 euros). A l'émission, la composante « dettes » de l'emprunt obligataire, après imputation des frais, a été évaluée à 9 496 K€ dans le cadre de la méthode du TIE. Depuis la date d'émission en 2014 a été converti un total de 33 086 obligations (dont 10 623 obligations souscrites par CIRA et converties au 30 juin 2019 et 22 300 souscrites par Sopra Stéria Group et converties au 30 juin 2017) en actions nouvelles. A l'échéance de l'emprunt obligataire le 25 juillet 2019 les 270 obligations résiduelles (nominal de 97K€ et intérêts courus payables in fine de 4 K€) ont été remboursés.

- Emprunt obligataire EuroPP 2023 CS SI de 15,0 M€ émis en 2016

La filiale opérationnelle du Groupe CS, CS Systèmes d'Information a procédé en fin d'année 2016 à l'émission d'un emprunt obligataire de 15 M€ à échéance avril 2023, souscrit par la société de gestion de portefeuille Zencap Asset Management via ses fonds crédit ETI. Après imputation des frais et comptabilisation des intérêts courus payables semestriellement la dette financière à la clôture est de 14 802 K€ au 31 décembre 2019.

- Emprunt obligataire EuroPP 2025 CS SI de 10,0 M€ émis en 2018 dans le cadre du financement de l'acquisition Novidy's

La filiale opérationnelle du Groupe CS, CS Systèmes d'Information a procédé au 26 juin 2018 à l'émission d'un emprunt obligataire de 10 M€ à échéance juin 2025, souscrit par la société de gestion de portefeuille Zencap Asset Management via ses fonds crédit ETI. Après imputation des frais et comptabilisation des intérêts courus payables semestriellement la dette financière à la clôture est de 10 079 K€ au 31 décembre 2019.

Les deux emprunts obligataires sont assortis de 2 covenants financiers, à savoir : un ratio d'endettement financier inférieur à 2,5 et un ratio de couverture des frais financiers nets cash supérieur ou égal à 3,5. Au 31 décembre 2019, les deux covenants sont respectés.

## 2. Autres financements bancaires :

- Ligne BEI de 20,0 M€

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a consenti le 2 octobre 2017 à CS une ligne de financement d'un montant maximum de 20 millions d'euros pour la réalisation de son programme pluriannuel de dépenses de Recherche & Développement. Cette ligne a fait l'objet d'un tirage total en date du 26 juin 2018 dans le cadre de l'acquisition des sociétés du groupe Novidy's.

Le tirage de 20 M€ sera remboursé par 9 échéances annuelles à compter du 25 juin 2020 jusqu'au 25 juin 2028.

Après imputation des frais et comptabilisation des intérêts courus payables annuellement la dette financière à la clôture est de 20 407 K€.

La ligne de financement est assortie de 2 covenants financiers, à savoir : un ratio d'endettement financier inférieur à 2,5 et un ratio de couverture des frais financiers nets cash supérieur ou égal à 3,5. Au 31 décembre 2019, les deux covenants sont respectés.

- Contrat de Développement Participatif (CDP) BPI France de 3,0 M€ (capital restant dû à la clôture : 1 050 K€)

Le prêt accordé à la filiale CSSI le 30 septembre 2013 est remboursable sur 7 ans jusqu'au 30 septembre 2020 en 28 échéances trimestrielles de 150 K€ avec un différé de remboursement du capital de 2 ans (8 trimestres).

- Prêt à taux Zéro (PTZI) BPI France de 1,0 M€ (capital restant dû à la clôture : 475 K€)

Le prêt accordé en 2014 jusqu'au 30 juin 2021 à la filiale Diginext dans le cadre du régime d'intervention en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation est remboursable linéairement en 20 remboursements trimestriels de 47,5 K€ à partir du 30 septembre 2016.

- Financement BPI France des créances de Crédit Impôt recherche et Crédit Impôt Compétitivité Emploi du groupe fiscal

(en milliers d'euros)	Tirage au 31/12/2019	Date de remboursement de la créance
CIR/CICE 2016	12 221	30/06/2020
CIR/CICE 2017	13 325	30/06/2021
CIR/CICE 2018	14 429	30/06/2022
<b>Total</b>	<b>39 975</b>	

Pour information, les lignes garanties par les créances de crédits d'impôt CIR et CICE accordées par BPI France font l'objet d'un renouvellement annuel et sont, par conséquent, considérées comme financement à moins d'un an.

## 3. Affacturage :

- Crédit Agricole Leasing & Factoring (affacturage déconsolidant) :

Fin 2002, CS SI a signé une convention d'affacturage avec Crédit Agricole Leasing & Factoring. Cette convention prévoit que lorsque le défaut de paiement du débiteur est lié à son insolvabilité, le risque est supporté par la société d'affacturage dans la limite d'un montant garanti. En 2006 la filiale Diginext a conclu avec Crédit Agricole Leasing & Factoring une convention d'affacturage similaire.

Le risque principal, risque de défaillance ou d'insolvabilité, ayant été transféré, ces créances sont déconsolidées et font partie intégrante des Disponibilités. Ces deux lignes sont rémunérées à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois.

Les lignes sont plafonnées à un montant de 13 M€ pour une durée indéterminée.



- BPI France (cession de créances professionnelles) :

La ligne de mobilisation de créances Loi Dailly utilisable par CS SI est plafonnée à 12,0 M€ pour tenir compte des besoins actuels du groupe. La ligne inclut toujours les créances de Diginext sur les acheteurs publics et parapublics français dans la limite d'un sous plafond de 3,0 M€. Cette ligne globale de 12 M€ est confirmée jusqu'au 30 juin 2020.

A. Total affacturage déconsolidant (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Créances cédées à Crédit Agricole Leasing & Factoring	9 833	12 646
Dont créances cédées non garanties	(137)	(155)
Réserves / garanties	(1 473)	(1 891)
<b>Total Créances cédées déconsolidantes en trésorerie</b>	<b>8 223</b>	<b>10 600</b>

B. Factors non déconsolidants (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Clients BPI France	12 000	12 000
Client Crédit Agricole Leasing & Factoring non garanti	137	155
<b>Total Créances cédées non déconsolidantes</b>	<b>12 137</b>	<b>12 155</b>

## Note 16 - Dettes sur Obligations Locatives

	01/01/2019	Reclassement IAS 17	Nouvelles Dettes <sup>(1)</sup>	Diminution <sup>(2)</sup>	Reclassement Courant/Non courant	31/12/2019
Dettes sur obligations locatives non courantes	17 648	897	1 766		(4 456)	15 855
Dettes sur obligations locatives courantes	3 973	244	310	(4 313)	4 456	4 670
<b>Total</b>	<b>21 621</b>	<b>1 181</b>	<b>2 076</b>	<b>(4 313)</b>		<b>20 525</b>

(1) Nouveaux baux signés sur l'année.

(2) Part des loyers versés correspondant au remboursement de la dette location.  
Voir note 1.2 sur l'application de la nouvelle norme IFRS 16 en 2019.

## Note 17 - Autres passifs courants et non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Passifs non courants</b>		
Impôts différés		
Autres		
<b>Total</b>		
<b>Autres Passifs courants</b>		
Avances et acomptes reçus	9 461	8 677
Fournisseurs	37 296	25 081
Dettes d'exploitation diverses <sup>(1)</sup>	53 008	49 834
Dettes sur immobilisations		2
Dettes diverses	1 149	1 292
Impôt sur les sociétés	(166)	762
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>100 748</b>	<b>85 648</b>
Passifs sur contrats (ex-Produits constatés d'avance) <sup>(2)</sup>	45 607	37 223
<b>Total Autres Passifs courants</b>	<b>146 355</b>	<b>122 871</b>

(1) Sous cette rubrique figurent essentiellement la TVA sur les créances clients non encaissées, la TVA sur les factures clients à établir, la TVA due au titre du dernier mois de l'exercice (pour un montant total de 22,2 M€, dont plus de 11,4 M€ de TVA sur factures à établir au 31 décembre 2019) et les dettes sociales (personnel, congés payés, organismes sociaux et fiscaux) pour un montant total de 30,9 M€ au 31 décembre 2019. A fin décembre 2019 la position fiscale ressort en négatif correspondant au crédit déposé par la filiale canadienne au titre de 2019. A fin 2018 les impôts sur les bénéfices directs exigibles étaient de 0,8 M€ essentiellement dus par le groupe Novidy's avant leur entrée dans l'intégration fiscale en 2019.

(2) Les produits constatés d'avance résultent de la méthode de reconnaissance du revenu décrite en note 1.6 (facturation excédant le chiffre d'affaires reconnu du fait de l'avancement du projet) aux comptes consolidés du présent document.



## Note 18 - Personnel

Effectif moyen du Groupe	31/12/2019	31/12/2018
France <sup>(1)</sup>	1 740	1 611
Etranger	301	286
<b>Total</b>	<b>2 041</b>	<b>1 897</b>

(1) dont une moyenne de 71 personnes comptée pour l'exercice 2018 dans le groupe Novidy's entré dans le périmètre au second semestre 2018 contre un effectif moyen de 140 personnes sur l'exercice 2019.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Salaires	85 787	75 317
Charges sociales	32 001	29 798
Participation des salariés et divers	155	90
<b>Total</b>	<b>117 943</b>	<b>105 205</b>

Le montant de la masse salariale du Groupe est diminué de l'impact des crédits d'impôt dont bénéficient les sociétés françaises :

- Un produit de CIR (Crédit d'Impôt Recherche), de 15 095 K€ comptabilisé en minoration des frais de personnel de R&D de la période, contre 14 216 K€ comptabilisé en 2018.
- En 2018 le produit de CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) est de 1 853 K€. Le dispositif a été modifié en 2019 par une diminution directe des taux de charges sociales.

## Note 19 - Amortissements et provisions d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements	(3 651)	(3 223)
Dotations (-) / reprises (+) pour dépréciations	149	95
Dotations (-) / reprises (+) pour provisions	(448)	(207)
<b>Total</b>	<b>(3 950)</b>	<b>(3 334)</b>

## Note 20 - Autres charges et produits opérationnels

Exercice 2019 (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Net 2019
Déménagements et locaux vides	(110)		(110)
Restructuration – personnel	(2 420)	1 356	(1 064)
Résultat de cession d'actifs	(4)		(4)
Litiges	(57)	190	133
Autres <sup>(1)</sup>	(2 282)	66	(2 216)
<b>Total</b>	<b>(4 873)</b>	<b>1 612</b>	<b>(3 261)</b>

Exercice 2018 (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Net 2018
Déménagements et locaux vides	(93)	79	(14)
Restructuration – personnel	(2 966)	955	(2 011)
Résultat de cession d'actifs	(37)	7	(30)
Litiges			
Autres <sup>(1)</sup>	(821)	88	(733)
<b>Total</b>	<b>(3 917)</b>	<b>1 129</b>	<b>(2 788)</b>

(1) Dont (1 336) k€ de coûts Plan Ambition et restructuration Défense sur 2019 et (0,5) M€ de coûts d'acquisition des titres Novidy's en 2018

## Note 21 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	2019	2018
Coût de l'endettement financier brut	(3 695)	(3 237)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	52	247
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(3 643)</b>	<b>(2 990)</b>
Autres produits et charges financiers	(379)	454
<b>Résultat financier</b>	<b>(4 022)</b>	<b>(2 537)</b>

### Détail des autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	2019	2018
Dotations nettes <sup>(1)</sup>	(128)	(77)
Résultat de change et divers <sup>(2)</sup>	(263)	531
Dividendes	12	
<b>Total</b>	<b>(379)</b>	<b>454</b>

(1) Hors reprise de la dépréciation de 1,2 M€ sur créances financières Prêts Effort Construction suite à leur refinancement en 2018.

(2) Dont impact net du refinancement en 2018 des Prêts Effort Construction de 0,4 M€.

### Charges financières sur obligations locatives IFRS 16

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	30/06/2018
Intérêts sur obligation locative	(781)		

Voir note 1.2 sur l'application de la norme IFRS 16.

## Note 22 - Impôt sur les résultats

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits / charges d'impôt au résultat du groupe</b>	<b>(2 381)</b>	<b>(2 591)</b>
Impôts sur les résultats des filiales étrangères (a)	(74)	(282)
Impôt sur les résultats entités française non intégrées (a)		(472)
Charge de CVAE de l'exercice (brute)	(1 885)	(1 583)
Impôt différé	(422)	(254)

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Résultat consolidé avant impôt (hors résultat des activités cédées)	5 389	10 018
Taux d'imposition théorique	31%	33.33%
<b>Impôt sur le résultat théorique (b)</b>	<b>(1 671)</b>	<b>(3 339)</b>
Différentiel de taux imposition filiales étrangères ©	(137)	95
Impact des Crédits d'Impôt du Groupe fiscal France (différences permanentes) (d)	4 690	5 351
Effet des pertes fiscales de l'exercice non activées et produit d'intégration fiscale (e)	(2 960)	(3 046)
Diverses différences permanentes (f)	4	185
<b>Charges d'impôt réelle sur les résultats = (a) = (b)+(c)+(d)+(e)+(f)</b>	<b>(74)</b>	<b>(754)</b>

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en minoration des charges de R&D (frais de personnel essentiellement).

La méthode retenue pour la détermination des impôts différés actifs liés aux pertes reportables du groupe fiscal France (très majoritairement à durée indéterminée) est décrite en note 1.12. Aucun impôt différé actif n'a été constaté au 31/12/2019.

La situation fiscale du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	2019	2018
Base fiscale (déficits reportables et différences temporelles)	321	311
Economie potentielle maximale d'impôt correspondante (31% en 2019)	100	103

La société mère CS GROUP a constitué un groupe d'intégration fiscale avec certaines filiales. Chaque société calcule et comptabilise sa charge d'impôts comme en l'absence de régime de groupe. L'éventuelle économie d'impôt qui pourrait résulter de l'application du régime bénéficie à la société mère.

De son côté, la société canadienne CS Canada fait l'objet, depuis courant 2016, d'une revue par l'administration fiscale provinciale « Revenu Québec » des crédits d'impôts relatifs aux salaires R&D déclarés pour les exercices 2011 et 2012. En 2018, CS Canada a introduit une réclamation contentieuse auprès de « Revenu Québec ». A la clôture 2019, les échanges avec l'administration québécoise sur les travaux de vérification sont toujours en cours.

### Note 23 - Gestion des risques de marché

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit, risque de change et risque de contrepartie.

#### A/ Risque de liquidité

Selon la définition donnée par l'Autorité des Marchés Financiers, le risque de liquidité se caractérise par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif et se traduit par l'impossibilité de rembourser les dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités confirmées.

Le financement court terme est principalement assuré par le recours à des lignes annuelles d'affacturage et de cession de créances commerciales. Les lignes de financement avec Crédit Agricole Leasing & Factoring et BPI France sont aménagées avec un plafond respectivement de 13,0 M€ et 12,0 M€. Ces deux lignes poursuivent leurs effets en 2020.

Par nature, le montant utilisé est plafonné par le volume de créances émises et non encaissées. Une éventuelle faiblesse de la facturation limiterait la capacité du groupe à utiliser la totalité de ces lignes et à financer temporairement les dettes.

#### B/ Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- Un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs.
- Un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant par exemple, des «swaps» de taux variable contre taux fixe.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés autorisés tels que des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers.

Il existe dans les comptes d'endettement à moyen et long terme un seul contrat significatif de type location financière. A taux fixe ce contrat n'est pas, en tout état de cause, exposé au risque de taux d'intérêts.

L'endettement à court terme est constitué par la mobilisation de créances commerciales. Leurs volumes d'utilisation faisant l'objet d'une forte variabilité en fonction des flux de trésorerie quotidiens, aucune couverture n'a été mise en place.

Trésorerie et endettement à taux variables :

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Total	À – 1 an	De 2 à 5 ans
Actifs financiers (valeurs mobilières de placement)	608	608	
<b>Passifs financiers :</b>			
Mobilisation créance CIR-CICE / BPI France-	(39 975)	(39 975)	
Mobilisation des créances commerciales / Crédit Agricole Leasing & Factoring – utilisation au 31/12/19	(3 526)	(3 526)	
Cession créances commerciales / BPI France - utilisation au 31/12/19	(796)	(796)	
Position nette avant gestion	(43 689)	(43 689)	
<b>Instruments financiers dérivés :</b>			
Position nette après gestion	(43 689)	(43 689)	
Impact de la hausse de 1 point des taux d'intérêts sur le compte de résultat avant impôt	(437)	(437)	
Impact de la hausse de 1 point des taux d'intérêts sur les fonds propres	(437)	(437)	

31/12/2018 (en milliers d'euros)	Total	À – 1 an	De 2 à 5 ans
Actifs financiers (valeurs mobilières de placement)	526	526	
<b>Passifs financiers :</b>			
Mobilisation créance CIR-CICE / BPI France-	(34 081)	(34 081)	
Mobilisation des créances commerciales / Crédit Agricole Leasing & Factoring – utilisation au 31/12/18	(2 692)	(2 692)	
Cession créances commerciales / BPI France - utilisation au 31/12/18	(1 534)	(1 534)	
Position nette avant gestion	(37 787)	(37 787)	
<b>Instruments financiers dérivés :</b>			
Position nette après gestion	(37 787)	(37 787)	
Impact de la hausse de 1 point des taux d'intérêts sur le compte de résultat avant impôt	(378)	(378)	
Impact de la hausse de 1 point des taux d'intérêts sur les fonds propres	(378)	(378)	

### C/ Risque de contrepartie

La base de clientèle du groupe est constituée par de grands comptes. Près de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé avec des administrations et des établissements publics, principalement en France. Les dépenses publiques dépendent de facteurs économiques et politiques et sont donc susceptibles de connaître des variations d'une année à l'autre.

Le Groupe ne consent aucun prêt significatif à des personnes physiques ou morales externes, employés ou entités dont il détiendrait des titres et qui ne seraient pas consolidés.

Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

### D/ Risque de change

Le groupe est soumis à deux catégories de risques liées à l'évolution du taux de change :

- le risque lié à la conversion des états financiers des activités implantées dans des pays ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture particulière et est limité compte tenu de l'implantation géographique du groupe majoritairement situé dans la zone euro ;
- le risque transactionnel concernant les flux d'achats et de ventes dans des devises différentes de celle où l'opération est réalisée. Ce risque de change est cependant limité car chaque entité intervient majoritairement dans son pays et dans sa devise. Les expositions résiduelles au risque de change sont principalement liées au dollar américain et localisées dans les sociétés françaises et canadiennes.

Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions transactionnelles significatives doivent être couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe peut décider de recourir à divers instruments financiers conclus avec des établissements financiers de premier plan, notamment des opérations à terme et des options d'achat et de vente de devises.

En 2018 et 2019, aucun contrat commercial n'a fait l'objet de couverture de change.

Risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaies :

<b>31/12/2019</b> (en milliers d'euros)	<b>USD</b>	<b>GBP</b>
Actifs	3 017	
Passifs	5 043	
Exposition aux risques de change avant couverture (a)	(2 026)	
Montants couverts nets (b)		
Exposition aux risques de change après couverture (a)-(b)	(2 026)	
Sensibilité au risque de change de 5% (appréciation) - impact net en résultat	(101)	

  

<b>31/12/2018</b> (en milliers d'euros)	<b>USD</b>	<b>GBP</b>
Actifs	4 434	263
Passifs	1 611	
Exposition aux risques de change avant couverture (a)	2 823	263
Montants couverts nets (b)		
Exposition aux risques de change après couverture (a)-(b)	2 823	263
Sensibilité au risque de change de 5% (appréciation) - impact net en résultat	141	13

Les comptes courants en devises entre les filiales CS Canada, CS Roumanie et CSSI sont neutralisés pour ne faire apparaître que les créances et dettes commerciales avec les tiers.

### E/ Risque de prix

Deux grands contrats commerciaux ont été conclus avec des clauses d'indexation de prix basées sur certaines matières premières. L'impact de ces indexations sur la reconnaissance du revenu de ces contrats est aujourd'hui résiduel et peu élevé et la sensibilité au risque de prix n'est pas significative. Le Groupe n'a pas souscrit de couvertures matières au titre de ces deux contrats.

### F/ Risque sur actions

Ainsi qu'il est indiqué en note 11 et 12, le groupe détient des Sicav monétaires euro à maturité courte dont le risque est minime. La valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations de cours sont sans impact sur le compte de résultat consolidé.

### G/ Risque de crédit

Les risques de crédit auxquels le groupe est exposé sont peu élevés, en raison de la nature de ses clients, principalement des institutionnels, notamment des administrations, qui disposent d'une qualité de crédit de premier rang. Près de la moitié du chiffre d'affaires 2019 est réalisé avec des administrations et des établissements publics, principalement en France.

Par ailleurs, des procédures d'acceptation des clients et des analyses de risques de crédit qui y sont liées sont intégrées au processus global d'évaluation des risques et sont mises en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Les créances clients font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques, principalement les créances dont l'échéance contractuelle est dépassée.

2019 (en milliers d'euros)	Valeur comptable <sup>(1)</sup>	Dont		
		Dépréciées	Ni dépréciées ni échues	Non dépréciées mais échues
Créances clients (factures émises après retraitements factors et éliminations intragroupes)	44 055	1 260	34 176	8 619

<sup>(1)</sup> Ce montant intègre 13,5 M€ de créances (clients publics et parapublics français) cédées à BPI (factors non déconsolidants).

#### Ventilation des créances échues et non dépréciées :

Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Plus de 61 jours
4 584	1 213	2 822

2018 (en milliers d'euros)	Valeur comptable <sup>(1)</sup>	Dont		
		Dépréciées	Ni dépréciées ni échues	Non dépréciées mais échues
Créances clients (factures émises après retraitements factors et éliminations intragroupes)	43 165	1 303	31 630	10 232

<sup>(1)</sup> Ce montant intègre 15,3 M€ de créances (clients publics et parapublics français) cédées à BPI (factors non déconsolidants) et 13,9M€ de créances clients en compte dans les entités entrant dans le périmètre en 2018 (Novidy's)

#### Ventilation des créances échues et non dépréciées :

Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Plus de 61 jours
5 801	1 211	3 221

## Note 24 - Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Engagements donnés</b>		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles – titres <sup>(1)</sup>	45 212	45 550
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles - comptes de garantie et de réserve Crédit Agricole Leasing & Factoring	1 482	1 896
Nantissement Dailly des créances d'intégration fiscale - garantie donnée dans le cadre du financement des créances de crédit d'impôt par BPI	39 975	34 081
Avals, cautions et garanties (cf.24a)	53 961	103 624
Garantie de passif <sup>(2)</sup>	230	230
<b>Engagements reçus <sup>(3)</sup></b>		
Avals, cautions et garanties	733	722

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2017 : nantissement donné des titres Diginext donnés en garantie des obligations EuroPP Zencap 2023 ; au 31 décembre 2018 : nantissement commun donné des titres Novidy's et Diginext données en garantie des obligations Euro PP 2023 de 15 M€, des obligations EuroPP 2025 de 10 M€ et de la ligne BEI de 20 M€ (intérêts courus inclus).

<sup>(2)</sup> La cession de la filiale USB GmbH en avril 2016 a été accompagnée d'une garantie du passif social et fiscal plafonnée à 230 K€ dans les limites des délais de prescription de la législation allemande (4 ans)

<sup>(3)</sup> L'acquisition des sociétés du groupe Novidy's fait l'objet d'une garantie de passif octroyée par les vendeurs.

### 24. a - Avals, cautions et garanties donnés :

(En milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Cautionnement solidaire CS GROUP SA des emprunts obligataires EuroPP 2023 et 2025 souscrits par CSSI en 2016 et en 2018 (intérêts courus et nominal) et de la ligne de crédit accordée par la BEI en 2017. Tirage à date :	45 212	45 550
Garantie parentale donnée par CSSI dans le cadre du DECD octroyé par l'Etat du Connecticut à CS US Inc	125	122
Garantie parentale donnée en paiement de loyer (*)	4 750	4 750
Garantie donnée dans le cadre de l'utilisation de la ligne cautions sur loyers accordés à CS SI	814	566
Garantie parentale dans le cadre de marchés contractés par CSSI et ses filiales (**)		50 000
Garanties et cautions hors Groupe et engagements liés à l'exécution des marchés (hors restitution d'acomptes et garanties résiduelles pool bancaire) (***)	3 060	2 636
<b>Total avals, cautions et garanties</b>	<b>53 961</b>	<b>103 624</b>

(\*) Porte sur l'occupation par CS SI d'un ensemble de locaux sis 22 avenue Galilée au Plessis Robinson. Les présents baux sont conclus pour une période de neuf années à compter de 2014. Ils prévoient une garantie solidaire de la maison-mère CS GROUP SA, plafonnée à 4 750 K€ sur une durée de 6 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail.

(\*\*) Dans le cadre de son activité en tant que contractant ou cocontractant certains clients exigent une garantie parentale ; les garanties approuvées par le Conseil d'administration couvrent les obligations et les responsabilités des filiales au regard d'éventuelles défaillances dans l'exécution des contrats (montant maximum de 50 M€ donné jusqu'en 2018).

(\*\*\*) Le groupe, dans le cadre de réponses à appels d'offres, est parfois amené à mettre en place des garanties de soumission. Egalement, de la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, le groupe s'engage, par l'intermédiaire de banques, à dédommager le client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procède à la mise en place de cautions de bonne exécution.

En fonction des clauses contractuelles, le groupe est amené à percevoir de ses clients des acomptes. Ces acomptes sont enregistrés en dettes au bilan. A la demande du client des garanties de restitution d'acomptes peuvent être mises en place ; une garantie de ce type a été mise en place pour 792 K€ à fin 2019.

En ce qui concerne les indemnités de départ à la retraite, voir note 13 et les indemnités de départ allouées aux dirigeants, voir note 28.

## Note 25 - Honoraires d'audit et de conseil pris en charge au compte de résultat

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés		Mazars	
	Montant	%	Montant	%
<i>Certification des comptes individuels et consolidés</i>				
. Emetteur	76	36%	60	31%
. Filiales intégrées globalement	105	50%	130	67%
<i>Sous-total</i>	181	86%	190	98%
<i>Services autres que la certification des comptes</i>				
. Emetteur	6	3%	4	2%
. Filiales intégrées globalement	24	11%		
<i>Sous-total</i>	30	14%	4	2%
<b>Total</b>	<b>211</b>	<b>100%</b>	<b>194</b>	<b>100%</b>

Ces prestations couvrent les services requis par les textes légaux et réglementaires (rapports sur augmentations de capital, lettres de confort, etc.) ainsi que les services fournis à la demande de CS GROUP et ses filiales (due diligence, assistance juridique et fiscale, et attestations diverses).

## Note 26 - Transactions avec les parties liées

### Entreprises associées

Il s'agit d'entreprises détenues entre 20% et 50%, non contrôlées, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions se font sur la base de prix de marché.

(en milliers d'euros)	2019	2018
Prêts à long terme		
Créances d'exploitation	2 923	2 801
Dettes d'exploitation		
Achats	455	455
Ventes	7 973	6 573

Les ventes aux parties liées sont essentiellement réalisées avec CenProCS Airliance dans le cadre d'un contrat dont le client final est Airbus.

Les achats aux parties liées sont réalisés avec la société SIRPA, société contrôlée par Y. Sabeg.

La rémunération des dirigeants (membres du Conseil d'Administration et Directeur Général) est indiquée globalement ci-dessous pour chacune des catégories définies à IAS 24 «Information relative aux parties liées».

(en milliers d'euros)	2019	2018
Avantages à court terme	592	471
Avantages postérieurs à l'emploi		
Avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat	698	698
Avantages en capitaux propres		

Le groupe n'a consenti aux organes d'administration et de gestion de CS GROUP ni avance ou crédit, ni contracté d'engagements pour leur compte (pension de retraite ou autres).



Le Conseil d'Administration de CS, dans sa séance du 12 juillet 2005, a alloué au Directeur Général une indemnité de départ en cas de révocation ou de non renouvellement des fonctions, suivis d'un départ définitif du groupe, sauf abus de biens sociaux ou volonté de nuire, égale à 150% de sa rémunération brute annuelle 2007 (rémunération forfaitaire ou rémunération fixe + variable à 100%). Cette indemnité est subordonnée au respect de conditions de performance.

### **Note 27 - Evènements postérieurs à la clôture**

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration le 27 mars 2020, sont survenus la crise sanitaire du Covid-19 et, en France et dans de nombreux pays, des mesures de confinement.

#### **Point de situation liée à l'épidémie du COVID-19**

CS GROUP a immédiatement actionné son plan de continuité d'activité dans l'ensemble des pays dans lesquels il est implanté. Le télétravail a été généralisé pour assurer la sécurité de ses collaborateurs et, dans tous les cas possibles, la continuité de service auprès de ses clients. Pour autant, un certain niveau de perte d'activité ne pourra être évité.

Afin d'en minimiser l'impact, le Groupe va mettre en œuvre l'ensemble des mesures compensatoires prévues dans le cadre de la politique de soutien aux entreprises déployée par l'Etat, telles que le recours à l'activité partielle et la mobilisation de lignes de financement auprès des banques partenaires du Groupe.

Cependant, les incertitudes entourant l'environnement macroéconomique à la suite de l'épidémie de COVID-19 ne permettent pas d'évaluer à ce stade l'impact de cette crise sur les objectifs communiqués au titre du plan *Ambition 2021*.